Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 62 (1933)

Heft: 13

Rubrik: Tribune libre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UNE BONNE NOUVELLE

Nous avons le plaisir d'annoncer la parution du *Kikeriki* que M. le chanoine Bovet vient de publier, à l'usage des jeunes élèves des écoles primaires. Ce premier livre de chant, approuvé par la Commission cantonale des Etudes et la Direction de l'Instruction publique, est rendu obligatoire pour les écoles françaises de notre canton. Douce obligation ! Il n'est que de jeter un coup d'œil sur la splendide couverture, sur les illustrations d'une aimable fantaisie, sur le texte et la musique dont elles sont le digne cadre, pour se mettre à fredonner ces airs pleins d'allant.

Le Kikeriki *est édité par le Dépôt central du matériel scolaire, Grand'rue, Fribourg, où on le trouvera, relié, au prix modique de 2 fr. 20.*

Nous en reparlerons.

TRIBUNE LIBRE

Expliquons-nous et finissons-en !

Le *Bulletin pédagogique* du 30 septembre faisait allusion à deux articles parus dans le dernier numéro du *Faisceau mutualiste.* Il s'agit d'abord de calcul. Il n'est pas inutile de rappeler que, parmi la longue liste des droits que le monde aime à qualifier d'imprescriptibles, il existe celui d'un auteur de défendre son œuvre et celui d'un critique de faire ses remarques, en supposant aussi bien la tolérance chez le premier que la justice et la bienveillance chez le second. La critique que l'on appelle positive est non seulement permise, mais c'est une condition du progrès. Elle n'oblige pas son auteur à l'usage exclusif de la louange, comme le chancelier Hitler oblige les photographes à ne le représenter que sous l'aspect d'un beau garçon.

Il n'existe, chez les contradicteurs, aucune mésintelligence personnelle, mais une simple divergence d'opinions, fondée en partie sur le malentendu. Nul ne conteste que les nouveaux manuels de calcul constituent un progrès sur les anciens, sinon pourquoi les éditer ? Nul, non plus, n'a jamais désapprouvé la méthode sur laquelle ils reposent, mais simplement l'étendue du programme de quelques-uns. Et cette surabondance provient davantage de nos conceptions traditionnelles d'enseignement que de la volonté des auteurs.

L'établissement d'un programme de calcul pour l'école primaire doit respecter un premier principe, celui de ne pas envisager la science pour elle-même, mais en fonction de son utilité dans la vie. Dans le cadre de cette règle, il doit ensuite s'inspirer du double souci de maintenir la liaison avec les études secondaires et d'assurer aux élèves qui se contentent de la culture primaire des connaissances mathématiques suffisantes. Dans le domaine de la méthode, il ne suffit pas de proclamer l'avantage d'une étude prématurée de certaines matières, il faut se demander si les élèves peuvent les comprendre suffisamment pour les retenir avec fruit.

Considérés sous ce triple aspect, les programmes sont encore trop vastes, et cela non seulement chez nous, mais un peu partout. Pourquoi faire résoudre

des problèmes dont la réponse à chercher fait presque toujours, dans la pratique, l'objet d'un contrat ou se trouve fixée par les conditions du marché, comme, par exemple, la date d'une échéance, le temps d'un placement, la valeur nominale d'un titre ? C'est une erreur de vouloir enseigner des notions qui constituent pour l'ouvrier, le paysan ou le simple artisan une érudition vite perdue et qui sont reprises en même temps, dès leur début, par ceux qui poursuivent leurs études. Je place dans ce genre beaucoup de théories de notre ancienne sixième série, comme aussi la racine carrée, l'intérêt composé, qu'il est plus moral de combattre que d'enseigner, le diviseur fixe qu'il faut laisser aux rentiers et des subtilités de titre et d'alliage bonnes pour les bijoutiers et les orfèvres. On n'a pu émettre que des désirs sur le prochain livre de sixième classe, puisqu'il n'existe pas encore, mais il faut se rappeler que, si quelques manuels intermédiaires peuvent avoir trop de matières, c'est parce que les derniers vont trop loin. Il serait aisé de prouver que ce ne sont pas là des idées trop personnelles et, du reste, l'opinion d'une partie du corps enseignant ne vaut pas moins qu'une série de références. Ces quelques remarques n'ont pas pour but de contester l'utilité du calcul, qui occupe certainement la première place, après la langue maternelle.

Le rédacteur du *Bulletin pédagogique*, que je remercie pour ses sages conseils et ses justes remarques, relève le qualificatif dans l'expression « style fleuri ». J'ignorais le sens que l'opinion et les littérateurs attachaient à ce terme. Pour mon compte, je le comprenais comme le contraire de la platitude, et par « style fleuri », j'entendais celui qui, à la clarté, la précision, l'usage du terme propre, unissait la grâce et l'harmonie. Je ne pensais pas à cette prose mièvre et sucrée, qui parle du doux chant des oiseaux et du suave parfum des fleurs, usitée par les romanciers vulgaires, pour la description du décor servant de cadre à la première rencontre de deux amoureux ; je ne pensais pas davantage à cette littérature empreinte d'un sentimentalisme trop aigu, qui inspire le dégoût de la vertu qu'elle veut célébrer. N'en est-il jamais ainsi pour le patriotisme et la piété par exemple ? Je ne voudrais faire à personne l'injure de demander une telle rédaction et j'espère que l'on ne me soupçonne pas d'y initier mes élèves. Disons, en terminant, que l'Ecole normale a le droit d'être plus exigeante que les autres établissements à l'égard des nouveaux élèves, parce que ceux-ci s'y présentent plus tard, après avoir séjourné plus longtemps à l'école primaire ou fréquenté déjà l'école secondaire.

Les contradicteurs sont d'accord sur le fond du problème ; s'il existe encore quelques divergences, appliquons-nous à concilier les différents points de vue dans la pratique, plutôt que d'en parler encore.

Telle est notre irrévocable conclusion. M. Brunisholz.

Semaine Suisse

L'Association « Semaine suisse » organise cet automne, comme les années précédentes, un nouveau concours de composition dans les écoles.

Le sujet de cette année est *le bois des forêts suisses et son utilisation.*

Comme d'habitude, les élèves seront préparés à ce concours par leurs maîtres et maîtresses, plus spécialement pendant la durée de la « Semaine suisse ».